

Santé Action Sociale Calvados

L' ACTION CONTRE L'ORDRE INFIRMIER PORTE ses FRUITS !

- Après la journée nationale du 26 janvier, de mobilisation des professionnels infirmiers dans toute la France,
- Après toutes nos rencontres avec les Tutelles, DDASS, ARH, à l'Assemblée nationale et au Ministère, ,
- après toutes les mobilisations des infirmières et des infirmiers,

il y a du remous parmi nos représentants à l'Assemblée :

Mardi 2 février, selon les communiqués de presse, les députés de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale veulent revoir la loi de décembre 2006 qui a créé l'ordre infirmier.

Sur la cotisation : le ton est unanime pour qualifier d'« aberrant, pas raisonnable » le montant de la cotisation demandée aux infirmiers.

Mais l'essentiel, c'est la remise en cause de la loi évoquée par les députés.

Toujours à l'occasion du débat à l'assemblée, trois députés de la majorité parlementaire ont estimé qu'il fallait supprimer l'Ordre National des Infirmiers : « *Nous n'aurions pas du voter cette loi* », « *on peut vraiment s'interroger sur l'utilité d'un ordre infirmier* », « *il faut avoir le courage de revenir sur ce texte car il n'y a pas de honte à dire que nous nous sommes trompés* » déclarent ces élus du peuple.

Nous prenons acte de ces déclarations et invitons l'ensemble de la profession à poursuivre et amplifier sa mobilisation.

Pas d'inscription, pas de cotisation !

Pas d'ORDRE INFIRMIER !

NON aux ORDRES PROFESSIONNELS !